

CAMEROUN



Caractéristiques géographiques

Langues officielles : français et anglais

Superficie : 475 440 km²

Population : 28,6 millions d'habitants

Densité : 60,3 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 2,6 %

Part de la population urbaine : 59,3 %

Économie

Notation de la dette souveraine (S&P, 2024) : B-

Classement de l'indice de développement humain (IDH) 2023-2024 : 151^e/193

Évaluation des politiques et des institutions (note CPIA, 2023) : 3,3

Taux de change effectif réel (moyenne 2019-2023, base 100 en 2010) : 101,59 (100,03 pour la CEMAC)

Classification Banque mondiale : pays à revenu intermédiaire inférieur

Risque de surendettement : élevé

PIB par habitant (2023) : 1 519,51 USD

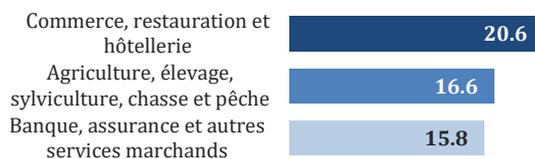
Taux de croissance (2023) : 3,3 %

Inflation (2023) : 7,4 %

PIB (2023) : 26 400,9 milliards XAF / 43,5 milliards USD

Principales activités

(en % du PIB nominal, moyenne 2019-2023)



Principaux biens d'exportation

(en % du total des exportations, moyenne 2019-2023)



Développement humain et infrastructures



61,9 ans

Espérance de vie



25,7 %

Population sous le seuil de pauvreté



69,6 %

Accès à l'eau potable



7,0 %

Mortalité infantile



46,6

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



71,0 %

Accès à l'électricité



5,7 %

Prévalence de la malnutrition dans la population totale



78,2 %

Alphabétisation des adultes



82,8

Nombre de souscriptions à la téléphonie mobile pour 100 habitants



129/191

Indicateur de vulnérabilité environnementale (PVCCI)



51,7 %

Population âgée de 15 ans et plus disposant d'un compte en banque



67,3 %

Taux de participation des femmes au marché du travail

Sources et métadonnées.

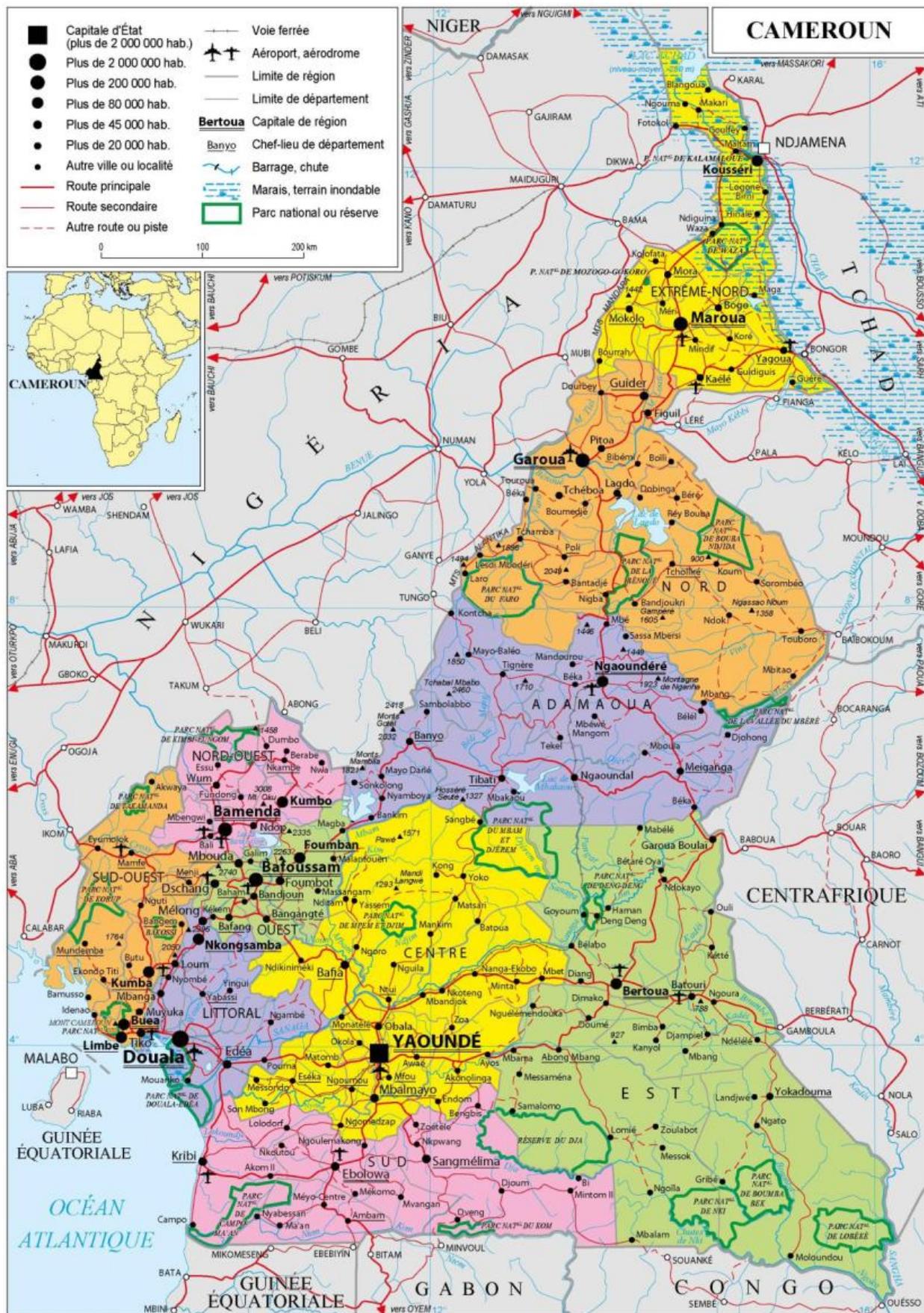
AVERTISSEMENTS ET REMERCIEMENTS

Cette monographie a été réalisée par le [service Afrique et Développement de la Banque de France](#). Elle fait partie d'une collection couvrant les différents pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Ces monographies complètent le [Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France](#), qui se concentre sur la situation économique des pays membres des unions monétaires et présente de façon plus approfondie les actions des institutions régionales, ainsi que les politiques et les évolutions institutionnelles des deux unions économiques et monétaires et de l'Union des Comores. Les données statistiques de ces monographies sont cohérentes avec les données agrégées du Rapport annuel, arrêtées à fin juin 2024 et susceptibles de révisions ; elles intègrent également des données plus récentes, notamment en provenance du Fonds monétaire international (FMI).

Le détail des indicateurs présentés est disponible sur la page [Sources et métadonnées](#).

Nous tenons à remercier chaleureusement la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), pour sa précieuse collaboration à la rédaction de cette publication.



Faits saillants

- **L'économie camerounaise, en dépit des multiples défis auxquels elle est confrontée, demeure robuste, avec une croissance économique de 3,3 % en 2023 (contre 3,6 % en 2022).** Cette dynamique devrait se maintenir en 2024 pour atteindre 3,6 %. La croissance économique a été impulsée par une hausse des investissements privés, mais a été freinée par la baisse de la production pétrolière. La hausse du cours du pétrole a toutefois permis de compenser la baisse de la production. L'inflation a continué de croître, passant de 6,3 % en 2022 à 7,4 % en 2023, en lien avec la hausse des prix des denrées alimentaires.
- **Des réformes demeurent nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable et relever les défis.** Au compte de ces défis figurent la persistance de fortes tensions sécuritaires dans plusieurs régions du pays (crise anglophone des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest – NOSO –, terrorisme islamiste à l'Extrême-Nord) et les effets du changement climatique.
- **Les réformes structurelles du Cameroun s'appuient sur un programme d'ajustement quadriennal conclu avec le Fonds monétaire international (FMI) en 2021.** Ce programme, au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) et du mécanisme élargi de crédit (MEDC), porte sur un montant total de 593,4 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) – dont 483 millions étaient décaissés au 31 juillet 2024. Il vise à créer un espace budgétaire pour l'investissement et les dépenses sociales, grâce notamment à la hausse des recettes non pétrolières, ainsi qu'à l'amélioration de la gouvernance économique, de la gestion des finances publiques, de la lutte contre la corruption et du climat des affaires.
- **Le président Paul Biya, au pouvoir depuis 1982, a été réélu en octobre 2018 pour un huitième mandat.** Le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), parti du président Paul Biya, a également obtenu 84 % des sièges à l'Assemblée nationale et 87 % des sièges de conseillers municipaux lors des élections législatives et municipales de février 2020. Les élections régionales, qui se sont déroulées pour la première fois au Cameroun en décembre 2020, ont également vu la victoire du RDPC dans neuf des dix régions que compte le pays. Les prochaines élections présidentielles auront lieu en 2025.

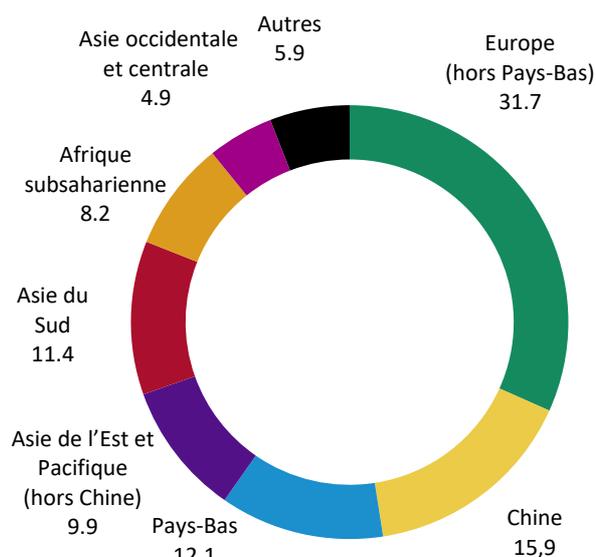
CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE L'ÉCONOMIE

Le Cameroun est de loin la première économie de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), et la plus diversifiée. Il contribue à hauteur de 41 % au PIB de la zone. Son économie est dominée par le secteur tertiaire, qui a représenté en moyenne 51,9 % du PIB¹ (prix constants) entre 2019 et 2023, devant le secteur secondaire (21,9 %). Se classant en troisième position, le secteur primaire (18,5 %) embrasse une large gamme d'activités, notamment l'agriculture, dominée par les cultures vivrières (8,1 %). Le secteur des hydrocarbures (pétrole et gaz naturel) a contribué pour sa part au PIB à hauteur de 5,1 %, mais a fourni 31,6 % des exportations de biens, grâce à la forte progression de la production de gaz naturel liquéfié (GNL) ces dernières années.

¹ PIB au coût des facteurs.

Destinations des exportations du Cameroun (2018-2022)

(en %, moyenne sur 5 ans)



Sources : Base pour l'analyse du commerce international (BACI) du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), calculs Banque de France.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs du Cameroun

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Fèves de cacao (en milliers de tonnes) | 304,2 | 273,1 | 301,6 | 332,1 | 268,8 |
| Prix d'achat aux producteurs – grades 1 et 2 (en francs CFA par kg) | 1 391,6 | 1 391,7 | 1 350,3 | 1 451,1 | 2 011,3 |
| Café (en milliers de tonnes) | 28,2 | 33,1 | 22,1 | 16,1 | 20,5 |
| Prix d'achat aux producteurs (en francs CFA par kg) | 805,7 | 741,0 | 898,5 | 1 337,8 | 1 453,9 |
| Coton-graine (en milliers de tonnes) | 315,5 | 334,0 | 346,6 | 334,1 | 285,3 |
| Prix d'achat aux producteurs (en francs CFA par kg) | 999,7 | 915,2 | 924,3 | 1 009,4 | 1 159,9 |
| Bananes (en milliers de tonnes) | 186,5 | 193,9 | 211,4 | 222,1 | 211,7 |
| Bois bruts | | | | | |
| Production de grumes (en milliers de m³) | 2 767,1 | 2 441,9 | 3 870,7 | 4 593,7 | 5 386,9 |
| Exportations (grumes, sciages et dérivés, en milliers de tonnes) | 1 774,5 | 1 608,0 | 1 929,1 | 2 028,7 | 2 193,3 |
| Prix moyens à l'exportation (en milliers de francs CFA par m ³) | 165,3 | 150,7 | 151,2 | 155,0 | 130,3 |
| Gaz naturel (GNL, en millions de tonnes) | 1 275,4 | 1 354,6 | 1 328,8 | 1 588,0 | 1 656,0 |
| Pétrole (en millions de tonnes) | 3,6 | 3,7 | 3,6 | 3,5 | 3,3 |
| Prix du baril de pétrole camerounais (en dollars par baril) | 64,6 | 40,3 | 67,8 | 100,5 | 83,2 |
| Prix moyen à l'export (en milliers de francs CFA par tonne) | 272,5 | 166,9 | 270,7 | 450,3 | 363,2 |

Sources : BEAC et administrations nationales.

L'économie camerounaise apparaît en outre comme la plus dynamique de la CEMAC, avec une croissance moyenne de 2,8 % entre 2019 et 2023 (contre 1,5 % pour l'ensemble de la zone). Cependant, sur la même période, la croissance moyenne du PIB par habitant est demeurée inférieure à celle des pays à revenu intermédiaire inférieur (0,34 % contre 2,43 %), groupe dans lequel se classe le pays. Le Cameroun bénéficie, selon le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), d'un niveau moyen de développement humain. Son indice de développement humain (IDH) se situait ainsi en 2023 au 151^e rang mondial sur 193 pays classés. Il se place, à l'échelle de la CEMAC, à un niveau intermédiaire, moins avancé que le Gabon (123^e), la Guinée équatoriale (133^e) et le Congo (149^e), mais plus avancé que la Centrafrique (191^e) et le Tchad (189^e). Si l'accès de la population à l'eau potable est proche de la moyenne de l'Afrique subsaharienne (ASS – 69,6 %, contre 64,0 %), 25,7 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté fixé par le Pnud à 2,15 dollars US² par jour, contre 36,7 % en moyenne en ASS³.

Soutenue par l'inflation alimentaire qui a plus que triplé entre 2021 et 2023 (passant de 4,7 % à 15,1 %), l'inflation globale est en progression sur les deux dernières années. Se situant en dessous de la norme communautaire de 3 % sur la période 2018-2021, l'inflation

a commencé à croître en 2022, en lien avec les effets de la guerre en Ukraine. Elle est passée de 2,3 % en 2021 à 6,3 % en 2022, puis à 7,4 % en 2023, un niveau supérieur à la moyenne de la CEMAC (5,6 %) mais très inférieur à la moyenne de l'ASS (13,9 %). Le pays étant dépendant des importations pour les produits pétroliers raffinés et pour les produits alimentaires, le niveau des prix est, au moins en partie, tributaire des chocs mondiaux sur les matières premières. Les mesures gouvernementales de subvention et de contrôle de certains prix (pain et carburant notamment) ont toutefois contribué à limiter ces tensions inflationnistes.

La position extérieure du Cameroun est pénalisée par le faible degré de transformation des biens et par la persistance d'un déficit budgétaire chronique. Les importations, étroitement corrélées aux dépenses publiques, et la fluctuation du prix du pétrole pèsent lourdement à la fois sur l'équilibre de la balance commerciale et sur celui des finances publiques. Le Cameroun se trouve ainsi dans une situation de déficits jumeaux, avec des soldes courant et budgétaire structurellement déficitaires, à – 4,3 % et – 2,4 %⁴ du PIB en moyenne entre 2019 et 2023. Le poids de la dette publique, dans ces conditions, s'est alourdi ces dernières années. Ainsi, la dette globale a plus que doublé : de

² En parité de pouvoir d'achat.

³ Banque mondiale, « Poverty headcount ratio at \$2.15 a day (2017 PPP) (% of population) ».

⁴ Solde budgétaire, base engagements (dons compris).

20,9 % du PIB en 2014 à 45,4 % en 2023 (un niveau toutefois inférieur à celui de la CEMAC, à 54,7 % du PIB, et à celui de l'ASS, 60,1 % du PIB). Parallèlement, le service de la dette a plus que triplé : de 5,0 % des recettes budgétaires à 18,9 % sur la même période.

Le Cameroun entretient des relations commerciales relativement diversifiées, avec une prédominance de l'Europe et l'Asie parmi ses partenaires commerciaux, tout en maintenant des liens significatifs avec d'autres régions. Entre 2018 et 2022, l'Europe (hors Pays-Bas) a été la principale destination des exportations camerounaises, représentant 31,7 % du total. Les Pays-Bas, un partenaire majeur, ont représenté 12,1 % des exportations, consolidant ainsi la place de l'Europe dans les échanges commerciaux du Cameroun. Les principaux produits d'exportation vers l'Europe sont le pétrole brut, le cacao, le GNL et l'aluminium brut, tandis que les produits prenant le chemin inverse sont essentiellement les hydrocarbures, le blé et les médicaments. Les relations commerciales avec la France restent significatives, bien que les exportations françaises vers le Cameroun aient chuté de 29,4 % entre 2012 et 2022, cette tendance se poursuivant en 2023. Sur la période 2018-2022, l'Asie de l'Est et le Pacifique (hors Chine) ont capté 3,9 % des exportations, tandis que l'ASS en a absorbé 8,2 %, avec l'Afrique du Sud comme principal partenaire dans cette région, représentant 11,4 % des exportations camerounaises. La Chine, toutefois, se positionne comme le premier fournisseur individuel du Cameroun, représentant 15,9 % des importations totales portées par des appareils électroniques, des métaux ferreux et des engins mécaniques. En parallèle, les exportations vers la Chine sont dominées par le pétrole brut et le GNL. En 2023, les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint 1 178,1 milliards, soit une hausse de 24,1 % par rapport à 2022.

La place bancaire camerounaise, première de la CEMAC dont elle représente 47,2 % du bilan agrégé, apparaît résiliente et dynamique. Elle est composée de 18 banques et 7 établissements financiers, dont les actifs totaux ont plus que doublé depuis 2016, passant de 4 934 milliards à 10 380 milliards à fin 2023. L'activité de crédit a été dynamique, l'encours des crédits bruts croissant au rythme annuel de 8,1 % entre décembre 2018 et décembre 2023. L'encours total de crédits bruts ne représentait toutefois, à fin 2023, que 19 % du

Activité économique et inflation au Cameroun

(en %)

| | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|------------------------------------|------|------|------|------|
| Variation annuelle du PIB | 3,3 | 3,6 | 3,3 | 3,6 |
| Inflation (en moyenne annuelle) | 2,3 | 6,3 | 7,4 | 4,1 |

Note : Prévisions pour 2024.

Source : BEAC.

PIB camerounais, et était composé pour plus de la moitié (54 %) de prêts à court terme. Comme pour les autres places de la CEMAC, plusieurs facteurs expliquent cette relative faiblesse de la contribution des banques au financement de l'économie : taux de sinistralité élevé, difficulté à réaliser les collatéraux en cas de défaut, asymétrie de l'information en défaveur des banques, préférence pour des activités plus rentables et plus sûres (commissions et acquisitions de titres publics en particulier). Dans ce contexte, le secteur bancaire camerounais fait preuve de robustesse avec, entre 2019 et 2023, un taux de marge nette moyen de 21,7 % (contre 18,8 % en CEMAC) et un ratio de couverture des risques par les fonds propres (solvabilité) de 13,7 %, dans la moyenne sous-régionale (12,3 %). Le niveau des créances en souffrance, accru notamment à la suite des retombées du contrechoc pétrolier de 2014-2016, puis de la Covid-19, continue de décroître pour se situer à 13,0 % en 2023 (contre 13,4 % en 2022). Le Cameroun présente, par ailleurs, le tissu de microfinance le plus développé de la CEMAC : il comptait en 2023, selon la BEAC⁵, 384 des 521 établissements de microfinance (EMF) agréés et en activité dans la Communauté. Avec un total de bilan de 1 125,2 milliards, il concentrait 62 % des dépôts des EMF de la sous-région et 65 % du total des crédits bruts distribués.

CONJONCTURE ET PRÉVISIONS

En dépit de la baisse des revenus pétroliers, l'activité économique est restée robuste, avec une croissance de 3,3 % et une prévision de 3,6 % pour 2024. La baisse du PIB pétrolier (- 2,1 % en 2023) a freiné la dynamique économique, qui a été principalement soutenue par le secteur non pétrolier (+ 3,5 %). D'autres secteurs, bien que moins contributeurs au PIB, ont affiché une forte croissance en 2023, notamment les produits miniers (+ 11,6 %) et l'exploitation du gaz naturel (+ 10,6 %).

⁵ BEAC, Rapport annuel 2023.

Ainsi, l'économie camerounaise a été l'une des plus dynamiques de la CEMAC, juste derrière le Tchad (+ 4,6 %), et proche de la moyenne de l'ASS (+ 3,4 %).

L'inflation a continué de progresser au Cameroun en 2023, atteignant 7,4 % (contre 2,1 % en 2021), bien au-dessus de la norme communautaire de 3 % pour la deuxième année consécutive. Ce niveau est toutefois resté très inférieur à la moyenne de l'ASS (16,2 % selon les *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI d'avril 2024). L'inflation au Cameroun a été principalement soutenue par l'augmentation des prix alimentaires (+ 15,1 %), en lien avec les effets des perturbations climatiques, de l'insécurité dans certaines régions du pays affectant l'approvisionnement des marchés en produits vivriers, et d'une demande intérieure dynamique. S'agissant de l'inflation non alimentaire, elle a également augmenté en raison de la hausse des prix des carburants, reflétant les effets de la réduction des subventions ainsi que du renchérissement des prix internationaux de pétrole et de gaz. Toutefois, les pressions inflationnistes ont été partiellement maîtrisées par plusieurs mesures, notamment le maintien des prix administrés, la suspension de l'exportation de certains produits alimentaires (huiles végétales et céréales en particulier), la réduction des taxes sur l'importation de carburants, et le resserrement de la politique monétaire de la BEAC. L'ensemble de ces actions devrait permettre de juguler l'inflation en 2024, estimée à 4,1 %, avec une réduction significative de l'inflation alimentaire à 6,0 %.

Après un résultat positif en 2022 (+ 2,0 % du PIB), le solde de la balance des paiements est redevenu négatif en 2023 (- 1,2 % du PIB), traduisant la baisse des exportations de pétrole. La chute significative des exportations de pétrole (- 22,8 %), conjuguée à la hausse des importations de biens (produits pétroliers raffinés + 8,0 %, produits alimentaires + 8,4 %, biens d'équipement + 12,0 %), a contribué à la dégradation du solde du compte courant, qui est passé de - 3,8 % du PIB en 2022 à - 5,7 % du PIB en 2023. En revanche, le déficit de la balance des services s'est réduit, notamment grâce à la baisse de moitié de l'activité de fret et des assurances. Parallèlement, les dons et aides budgétaires ont progressé de 52,3 % pour atteindre 84,2 milliards, après 55,3 milliards l'année précédente. Malgré la bonne tenue des investissements directs pour la troisième année (+ 16,9 %), le compte financier a enregistré une baisse de 37,7 %, passant de 1 286,7 milliards en 2022 à 801,8 milliards en 2023, du fait de la forte

baisse (- 56,1 %) des autres investissements. Par ailleurs, les comptes extérieurs du Cameroun, à l'instar des autres pays de la CEMAC, ont été affectés par la détérioration des termes de l'échange de 16,5 % par rapport à 2022.

Les comptes publics du Cameroun ont été modérément affectés par le recul de l'activité pétrolière, grâce à la bonne performance des recettes non pétrolières (+ 16,4 %) et à l'augmentation des dons extérieurs (+ 56,7 %). Ces gains ont compensé la baisse des recettes pétrolières (- 9,9 %), entraînant une augmentation des recettes totales (y compris les dons) limitée à 11,3 %. Cependant, cette hausse des recettes n'a pas suffi à compenser la croissance des dépenses publiques (+ 15,7 %), principalement attribuable à l'augmentation des dépenses courantes (+ 26,0 %) liée à la hausse des salaires et des intérêts sur la dette. Quant aux dépenses en capital, elles ont reculé de 13,8 %, une première depuis 2020. Dans ces conditions, le déficit budgétaire (base engagements, dons compris) s'est creusé à 1,7 % du PIB, contre 0,9 % en 2021. Le renforcement de la mobilisation des ressources intérieures, les baisses de subventions sur le carburant et la reprise de l'activité pétrolière devraient contribuer à rapprocher les comptes publics de l'équilibre. Selon les projections de la BEAC, le déficit budgétaire (base engagements, dons compris) devrait se réduire à - 0,5 % avec la reprise de l'activité pétrolière.

Après avoir atteint un pic de 51,2 % du PIB en 2021, la dette publique du Cameroun a amorcé une baisse en 2022, tendance qui s'est poursuivie en 2023 pour atteindre 45,4 % du PIB. Cette baisse est due exclusivement à la diminution de la dette intérieure, qui est passée de 32,9 % à 29,4 % du PIB. Cependant, après une forte réduction en 2022 (15,7 %, contre 28,8 % en 2021), le service de la dette a de nouveau augmenté pour atteindre 18,9 %, en raison de la hausse des taux. Le FMI considère que l'endettement du pays est soutenable, bien qu'il existe un risque élevé de surendettement. Tandis que l'agence Standard & Poor's a relevé la note du Cameroun de CCC+ à B- pour la dette à long terme et de C à B- pour les prêts à court terme, reflétant un optimisme quant à l'amélioration de la gestion budgétaire et la réduction des tensions sur la trésorerie, Moody's demeure moins optimiste, pointant une « faible capacité de gestion de la dette, de la trésorerie et des ressources publiques ».

Le FMI apporte son appui au Cameroun au titre de la FEC et du MEDC, ainsi que de la facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) dont le Cameroun a été le premier pays de la CEMAC à bénéficier. En décembre 2023, le FMI a validé les cinquièmes revues des accords au titre de la FEC et du MEDC, permettant un décaissement immédiat d'environ 73,8 millions de dollars US, et a approuvé une prolongation de douze mois afin de permettre au pays de disposer de plus de temps pour mettre en œuvre les politiques et les réformes prévues dans les accords, compte tenu des différents chocs extérieurs supplémentaires. Les programmes FEC et MEDC, conclus en 2021, prévoient un financement total de 593,4 millions de DTS (797,5 millions de dollars US), dont 483 millions de DTS (649,2 millions de dollars US) décaissés à la date du 31 juillet 2024. Ces programmes visent notamment à créer un espace budgétaire pour l'investissement et les dépenses sociales, par le renforcement des recettes non pétrolières. Ils visent aussi à améliorer la gouvernance économique, la gestion des finances publiques et de la dette, le climat des affaires et la lutte contre la corruption. Lors de la validation des revues, le conseil d'administration a approuvé la dérogation pour non-observation du critère de réalisation relatif à la non-accumulation de nouveaux arriérés de paiement extérieurs, le dépassement ayant été temporaire et modeste. S'agissant de la FRD, qui s'élève à 138 millions de DTS (environ 183,4 millions de dollars US, soit 50 % de la quote-part), les premiers décaissements sont attendus à l'issue de la validation de la première revue de l'accord. Selon le FMI, la FRD aidera le Cameroun à s'adapter et à atténuer les effets des changements climatiques, en se substituant à des financements plus onéreux. Les réformes engagées dans le cadre de la FRD devraient également renforcer l'accompagnement croissant dont bénéficie le pays de la part des partenaires pour le développement et d'autres parties prenantes en faveur d'un développement résilient face aux changements climatiques, tout en mobilisant des financements supplémentaires en faveur de l'action climatique.

La taille du secteur bancaire a continué de croître en 2023, mais des points de vigilance demeurent. Après avoir augmenté de 15,7 % en 2021 et de 17,6 % en 2022, le bilan du système bancaire s'est accru de 10,8 % pour atteindre 10 380 milliards. Cette croissance a été impulsée, au passif, par le renforcement des capitaux permanents (+ 11,1 %), l'augmentation des dépôts du secteur public (+ 12,3 %), et surtout par une forte hausse des opérations de trésorerie

(+ 52,2 %). À l'actif, l'expansion du bilan est principalement alimentée par l'octroi de crédits bruts (+ 14,8 %), bien que le crédit à l'État ait régressé de 37,9 %. La qualité du portefeuille de crédit s'est légèrement améliorée, avec un taux brut de créances en souffrance qui recule à 13,0 %, contre 13,4 % en 2022 et 14,6 % en 2021, mais qui reste élevé. L'Association professionnelle des établissements de crédit (Apec) du Cameroun, en collaboration avec la Fédération des Apec, explore plusieurs solutions pour traiter ces créances, y compris la titrisation ou le rachat des créances à leur valeur comptable par la BEAC. De même, le FMI note que la fragilité du système bancaire s'est accrue en raison de la plus grande exposition des banques à l'État camerounais. Malgré ces défis, la rentabilité du secteur est demeurée élevée, avec un résultat net de 187 milliards, en hausse de 29,3 % par rapport à 2022, et un coefficient de rentabilité des fonds propres de 16,1 % (contre 13,8 % en 2022). La situation prudentielle est également solide, avec un ratio de couverture des risques par les fonds propres de 15 % et un rapport de liquidité de 178 %, bien au-dessus des normes réglementaires, respectivement de 10,5 % et de 100 %.

Le Cameroun est un acteur majeur du marché financier régional, dont le développement reste encore limité. Parmi les six entreprises cotées à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC), installée à Douala, quatre sont camerounaises : la Société des eaux minérales du Cameroun (SEMC), la Société africaine forestière et agricole du Cameroun (Safacam), la Société camerounaise de palmeraies (Socapalm) et la Régionale d'épargne et de crédit. Dans le cadre du programme de réforme économique et financière de la CEMAC (PREF-CEMAC), le ministère des Finances du Cameroun a proposé l'introduction en bourse de quatre autres sociétés publiques pour fin 2024. Il s'agit de la Société de développement du coton du Cameroun (Sodecoton), des Aéroports du Cameroun (ADC), du Port autonome de Douala (PAD) et de Cameroon Hotels Corporation (CHC). En 2023, le Trésor camerounais a émis un volume global de 825 milliards sur le marché des valeurs du Trésor, administré par la BEAC. Ce montant se répartit entre 455 milliards en bons du Trésor assimilables (BTA) à court terme et 370 milliards en obligations du Trésor assimilables (OTA) à moyen terme. Bien que les taux d'intérêt pour ces émissions soient les plus bas de la CEMAC, avec des moyennes pondérées en 2023 de 5,25 % pour les BTA et 6,34 % pour les OTA, ils ont néanmoins augmenté respectivement de 2,15 points de pourcentage (pp) et de 0,39 pp entre 2022 et 2023. Par ailleurs, le 31 mai 2024, le Cameroun

a lancé sa Stratégie nationale de développement du secteur financier (SNDSF) avec l'appui de la Banque mondiale et de l'Union européenne. S'étendant de 2024 à 2030, cette stratégie vise à faire du Cameroun une place financière capable de soutenir la transformation structurelle de son économie. L'objectif est d'améliorer la contribution du secteur financier à la croissance économique, à l'élévation du niveau de vie et au développement de l'entrepreneuriat. Dans le scénario le moins favorable, la mise en œuvre de la SNDSF pourrait générer un gain de croissance annuelle de 2,3 pp⁶ et des recettes budgétaires additionnelles de 105 milliards par an, soit 630 milliards sur la période 2025-2030. La SNDSF est articulée autour de six axes stratégiques : i) renforcer la confiance, la stabilité et la résilience des institutions financières ; ii) exploiter pleinement les infrastructures en accélérant le déploiement des plateformes financières ; iii) améliorer le cadre réglementaire et libérer la concurrence dans les services financiers ; iv) améliorer l'inclusion financière et l'accès au crédit pour les micro, petites et moyennes entreprises ; v) renforcer les institutions publiques de financement pour une intervention publique plus efficace ; et vi) soutenir le financement à long terme, vert et durable de l'économie camerounaise.

ENJEUX ET DÉFIS

Une amélioration du climat des affaires s'avère nécessaire pour libérer le potentiel de croissance du secteur privé. Le Cameroun a pour ambition de faire passer la part du secteur secondaire dans le PIB à 36,8 % en 2030 (contre 28,2 % en 2018). Si des progrès ont été accomplis ces dernières années, notamment dans le cadre des programmes soutenus par le FMI, plusieurs défis persistent. Les autorités camerounaises se sont engagées à promouvoir la bonne gouvernance, à lutter contre la corruption et à améliorer l'efficacité du régime de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). Cependant, selon une enquête⁷ du ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), les entreprises camerounaises rencontrent des difficultés

d'accès au financement, aux intrants, aux équipements de production et aux marchés. Elles évoquent également des problèmes liés à la fiscalité, à la corruption, à la sécurité, au règlement des litiges, aux transactions internationales et à la législation sur la propriété. Bien que des mesures aient été prises par l'État pour surmonter ces obstacles, leur application reste peu connue des entreprises, limitant leur impact sur l'activité économique. En 2023, le Cameroun se classe au 140^e rang sur 180 pays dans l'indice de perception de la corruption de Transparency International⁸, avec un score de 26/100, se plaçant au 34^e rang sur le continent africain. En juin 2023, le Cameroun a été inscrit sur la liste des juridictions sous surveillance renforcée (« liste grise ») du Groupe d'action financière (Gafi), en raison des faiblesses de son cadre de lutte LBC/FT et de l'importance de son système financier⁹. Cette inscription s'est accompagnée d'un plan d'action qui doit permettre au pays d'aligner son dispositif LBC/FT sur les standards internationaux.

La situation sécuritaire au Cameroun s'est significativement détériorée en 2023, avec une augmentation notable des conflits dans les régions Nord-Ouest, Sud-Ouest (NOSO), et Extrême-Nord. Les affrontements entre les forces gouvernementales et les groupes indépendantistes anglophones dans le NOSO ont augmenté malgré les efforts de pacification entamés depuis le Grand Dialogue national de 2019. Cette recrudescence de la violence a nettement affecté la stabilité de la région, compromettant les avancées réalisées en 2022. Le nombre d'événements conflictuels recensés par l'Armed Conflict Location and Event Data (ACLED) a bondi de 70,6 % par rapport à 2022, atteignant 3 733 incidents en 2023, qui ont causé 2 152 victimes (+ 31,6 %). Les régions frontalières du lac Tchad, dans l'Extrême-Nord, sont particulièrement touchées par les incursions des groupes djihadistes Boko Haram et État islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO), qui ont entraîné une escalade significative des combats, notamment en novembre 2023. Selon les analyses de ACLED¹⁰, cette montée de la violence est en partie attribuée à l'échec des programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration, ainsi qu'à la concurrence entre les groupes insurgés. Depuis la mort du chef de

⁶ A. Ottou (2024), « Secteur financier : le Cameroun lance sa stratégie de développement en vue de booster sa croissance de 2,3 % par an », Investir au Cameroun, mai.

⁷ Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (2023), Rapport de l'enquête sur le climat des affaires dans le secteur industriel, novembre.

⁸ Indice de perception de la corruption 2023 (corruption perceptions index, CPI), publié par l'association Transparency International en janvier 2024.

⁹ Au 1^{er} novembre 2023, dix autres pays d'ASS figuraient sur la liste grise du Gafi, du fait des vulnérabilités identifiées dans leur dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) et de l'importance de leur masse monétaire (5 milliards de dollars US ou plus).

¹⁰ ACLED (2023), « Regional Overview: Africa », novembre.

Boko Haram, Abubakar Shekau, en 2021, les affrontements internes entre insurgés, notamment dans l'Extrême-Nord, se sont intensifiés, détériorant encore plus la situation sécuritaire.

L'amélioration de la qualité des infrastructures est un enjeu crucial pour le développement économique du Cameroun. En 2022, le pays s'est classé 28^e en Afrique selon l'indice de développement des infrastructures de la Banque africaine de développement (BAD), avec un score de 21/100. De plus, l'indice de perception de la qualité des infrastructures logistiques de la Banque mondiale a attribué au Cameroun une note de 2,1, inférieure à la moyenne de l'ASS (2,4), soulignant les carences dans ce domaine. La qualité du réseau routier est particulièrement préoccupante : 7,5 % des routes seulement étaient bitumées à fin 2022. Cette situation entraîne des difficultés logistiques majeures, avec des coûts de transport élevés et des délais prolongés, compliquant ainsi le commerce de marchandises à travers le pays. L'accès à l'électricité est un autre obstacle important au développement économique. Bien que 71 % de la population camerounaise aient accès à l'électricité en 2022, ce taux reste bien en dessous de la moyenne des pays à revenu intermédiaire de tranche inférieure (90 %), mais supérieur à la moyenne de l'ASS (51 %). Cette insuffisance en matière d'infrastructures électriques limite la capacité des entreprises à fonctionner efficacement, freine l'industrialisation et réduit l'accès aux services essentiels pour de nombreux Camerounais.

Les risques climatiques sont de plus en plus croissants, accélérant la vulnérabilité du pays. Avec sa géographie et son climat diversifiés, le Cameroun est confronté à une série de défis environnementaux croissants, notamment l'augmentation des températures, les sécheresses, les inondations dans les régions sahéennes, et l'érosion côtière. Ces phénomènes perturbent gravement la production agricole et compromettent la sécurité alimentaire. La Banque mondiale estime que 9 % de la population seraient exposés au risque de sécheresse¹¹. Les événements météorologiques extrêmes devraient se multiplier et s'amplifier au cours des prochaines décennies, fragilisant la situation économique des 70 % de Camerounais dépendants du secteur agricole. En 2024, par exemple, le pays a été frappé par une

vague de chaleur exceptionnelle, avec des températures supérieures à la moyenne, atteignant jusqu'à 47 °C dans l'Extrême-Nord. Cette chaleur extrême, couplée à des précipitations irrégulières, a gravement affecté la végétation, rendant les feux de brousse plus probables et compromettant l'approvisionnement en eau et en pâturages pour le bétail. L'agriculture, qui dépend majoritairement des pluies, est particulièrement vulnérable aux changements climatiques. Les perturbations climatiques actuelles et futures pourraient réduire considérablement la production agricole, augmentant ainsi les risques d'insécurité alimentaire, de pauvreté et d'inégalités. Ces défis environnementaux exacerbent également les tensions communautaires, notamment dans les régions les plus touchées comme le Nord et l'Extrême-Nord.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

Le Cameroun a entrepris plusieurs grands projets d'infrastructures visant à renforcer son développement économique et à améliorer sa position dans la région CEMAC. Parmi les projets intégrateurs prioritaires adoptés par les chefs d'État de la CEMAC en octobre 2019, deux initiatives clés ont été lancées. Le premier projet est le développement de l'Université inter-États Congo-Cameroun (UIECC). Le campus camerounais de cette université a été achevé, marquant une étape importante dans le renforcement des capacités éducatives du Cameroun et des échanges académiques entre les deux pays. Le deuxième projet concerne l'interconnexion électrique entre le Cameroun et le Tchad, soutenue par un financement de 265 millions de dollars US de la Banque mondiale. Ce projet vise à améliorer l'accès à l'électricité dans la région, contribuant ainsi à l'intégration énergétique. En outre, deux autres projets majeurs sont en cours de recalibrage pour être menés sous forme de partenariat public-privé (PPP) : la construction du port sec de Beloko, situé sur le corridor Douala-Bangui, et l'aménagement du barrage de Chollet. Ces initiatives devraient améliorer les infrastructures de transport et les capacités énergétiques du Cameroun, facilitant ainsi le commerce régional et renforçant la sécurité énergétique. Un deuxième programme de projets intégrateurs, prévu entre 2023 et 2028, inclut sept projets concernant directement le Ca-

¹¹ Banque mondiale (2022), Cameroun – Rapport national sur le climat et le développement, novembre.

meroun. Parmi ceux-ci figurent des connexions routières avec le Tchad et la Centrafrique, le prolongement du chemin de fer entre Ngaoundéré (Cameroun) et N'Djamena (Tchad), ainsi que l'aménagement des infrastructures fluviales et portuaires sur le fleuve Congo et ses affluents. Le programme prévoit également l'interconnexion électrique avec la Centrafrique et la construction de deux ports secs à Ebebiyín et à N'Gueli. Au-delà de ces projets intégrateurs, d'autres initiatives visent à développer les capacités énergétiques du pays. Le barrage de Nachtigal, qui a été mis en eau en juillet 2023, devrait entrer en service en décembre 2024, augmentant ainsi la production d'hydroélectricité du pays. Par ailleurs, la création de la Kikot-Mbebe Hydro Power Company (KHPC) en septembre 2024 annonce la construction d'un nouveau barrage hydroélectrique d'ici 2030, avec le début des travaux prévu pour fin 2025. Le redémarrage des travaux de construction du barrage hydroélectrique de Bini à Warak est également prévu pour le premier trimestre 2025, avec une mise en service attendue au deuxième trimestre 2026.

Le Cameroun s'engage dans une diversification économique accrue, notamment par la transformation du secteur agricole. Alors que le gouvernement se prépare à entrer dans la seconde phase de sa Stratégie nationale de développement (SND30), plusieurs initiatives majeures sont prévues pour soutenir cette diversification. La mise en œuvre du Programme d'impulsion initiale (P2I), doté d'une enveloppe de 30 milliards, est un pilier de cette stratégie. Le P2I vise à promouvoir le secteur industriel et à transformer structurellement l'économie nationale, tout en renforçant le processus de décentralisation avec l'établissement d'une fonction publique locale et l'augmentation progressive des allocations aux collectivités territoriales décentralisées (CTD). En parallèle, le programme d'import-substitution sera intensifié pour stimuler la production locale et réduire la dépendance vis-à-vis des importations. Dans le domaine agricole, des initiatives comme le Programme d'appui au renforcement de la production agricole du Cameroun (Parpac), lancé en 2022 avec l'appui financier de la BAD, jouent un rôle crucial. Ce programme, qui s'étend jusqu'en 2026, vise à renforcer la production de cultures clés telles que le riz, le maïs, le sorgho, le mil, le soja, la pomme de terre, le palmier à huile et les cultures maraîchères comme la tomate. L'objectif est de répondre à la demande intérieure en augmentant la productivité agricole et en soutenant directement les agriculteurs. Un autre programme, le Projet d'appui au développement des filières agricoles

(Padfa II), soutenu par le Fonds international de développement agricole (Fida) avec un budget de 69,4 millions de dollars US sur la période 2019-2026, cible les régions du Nord, de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et de l'Ouest. Ce programme vise à soutenir 111 coopératives et microentrepreneurs actifs dans les filières de l'oignon et du riz, tout en aidant les petits exploitants pauvres. Un total de 31 902 ménages, soit 216 642 personnes, bénéficiera de cette initiative, avec une attention particulière portée aux femmes et aux jeunes.

ANNEXE

Cameroun – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA [XAF] ; taux et variations en %)

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Ressources | 27 226,8 | 27 623,9 | 29 543,6 | 31 151,5 |
| PIB nominal | 23 085,7 | 23 482,9 | 24 787,0 | 26 400,9 |
| <i>dont secteur pétrolier</i> | 673,0 | 620,2 | 1 183,9 | 814,3 |
| Importations de biens et services | 4 141,0 | 4 141,0 | 4 756,7 | 4 750,6 |
| Biens | 2 929,3 | 2 929,3 | 3 630,8 | 3 726,7 |
| Services | 1 211,7 | 1 211,7 | 1 125,9 | 1 023,8 |
| Emplois | 27 226,8 | 27 226,8 | 29 543,6 | 31 151,5 |
| Consommation finale | 18 671,9 | 18 671,9 | 19 675,0 | 21 293,2 |
| Publique | 2 591,0 | 2 591,0 | 2 571,0 | 2 576,1 |
| Privée | 16 080,9 | 16 080,9 | 17 103,9 | 18 717,0 |
| Formation brute de capital fixe ^{a)} | 5 041,5 | 5 041,5 | 5 424,6 | 5 942,9 |
| Publique | 649,9 | 649,9 | 724,7 | 622,3 |
| Privée | 4 352,6 | 4 352,6 | 4 660,9 | 5 317,6 |
| <i>dont secteur pétrolier</i> | 385,3 | 442,9 | 717,8 | 604,2 |
| Variations de stocks | 39,0 | 39,0 | 39,0 | 3,0 |
| Exportations de biens et services | 3 513,3 | 3 513,3 | 4 444,1 | 3 915,4 |
| Biens | 2 538,0 | 2 538,0 | 3 414,3 | 3 073,0 |
| Services | 975,3 | 975,3 | 1 029,8 | 842,4 |
| Épargne intérieure brute | 4 413,8 | 4 811,0 | 5 112,0 | 5 107,7 |
| Capacité (+) ou besoin (-) de financement | - 627,7 | - 230,6 | - 312,6 | - 835,2 |
| Revenus des facteurs | - 483,5 | - 405,2 | - 690,4 | - 607,1 |
| Épargne intérieure nette | 3 930,3 | 4 405,7 | 4 421,6 | 4 500,6 |
| Taux d'investissement (en % du PIB) | 21,8 | 21,5 | 21,9 | 22,5 |
| Variations | | | | |
| Taux de croissance du PIB en volume | 0,3 | 3,3 | 3,6 | 3,3 |
| Déflateur du PIB | 0,7 | - 1,5 | 1,9 | 3,1 |
| Prix à la consommation, en moyenne | 2,5 | 2,3 | 6,3 | 7,4 |

a) Y compris variations de stocks.

Source : BEAC.

Cameroun – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA [XAF])

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Recettes et dons | 3 222,7 | 3 607,8 | 4 497,4 | 5 005,9 |
| Recettes budgétaires | 3 181,0 | 3 497,2 | 4 393,2 | 4 842,4 |
| Recettes pétrolières | 428,2 | 482,2 | 973,8 | 877,0 |
| <i>dont impôt sur les sociétés et redevance</i> | 428,2 | 482,2 | 973,8 | 877,0 |
| Recettes non pétrolières | 2 752,8 | 3 015,0 | 3 419,3 | 3 965,4 |
| <i>dont recettes non fiscales</i> | 188,6 | 171,8 | 232,3 | 320,8 |
| Dons extérieurs (dont annulations PPTE et IADM) | 41,7 | 110,6 | 104,2 | 163,4 |
| Dépenses totales et prêts nets | 3 965,3 | 4 359,3 | 4 724,9 | 5 466,9 |
| Dépenses courantes | 2 848,7 | 3 155,6 | 3 448,3 | 4 344,5 |
| Salaires | 1 046,6 | 1 075,0 | 1 193,1 | 1 391,2 |
| Intérêts | 233,9 | 296,5 | 210,7 | 311,1 |
| <i>Sur la dette intérieure</i> | 59,3 | 76,8 | 41,9 | 101,3 |
| <i>Sur la dette extérieure</i> | 174,6 | 219,7 | 168,8 | 209,8 |
| Autres dépenses courantes | 1 568,2 | 1 784,1 | 2 044,5 | 2 642,2 |
| Dépenses en capital | 1 091,0 | 1 165,4 | 1 268,8 | 1 093,9 |
| Dépenses budgétaires | 575,7 | 582,8 | 580,6 | 597,3 |
| Dépenses financées sur emprunts extérieurs | 515,3 | 582,6 | 688,3 | 496,6 |
| Dépenses de restructuration | 25,6 | 31,0 | 10,0 | 28,5 |
| Prêts nets | 0,0 | 7,3 | - 2,2 | 0,0 |
| Solde primaire (hors dons) ^{a)} | - 94,4 | - 59,8 | 525,4 | 82,0 |
| Solde base engagements (dons compris) ^{b)} | - 742,6 | - 751,5 | - 227,5 | - 461,0 |
| Arriérés | - 84,5 | 624,5 | - 24,7 | - 25,0 |
| Arriérés intérieurs | - 84,5 | 624,5 | - 24,7 | - 25,0 |
| Arriérés extérieurs | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Solde base caisse ^{c)} | - 827,1 | - 127,0 | - 252,2 | - 486,0 |
| Financement | 827,1 | 127,0 | 252,2 | 486,0 |
| Financement intérieur | 406,9 | - 251,5 | - 52,1 | 746,8 |
| Bancaire | 696,4 | 455,3 | 130,9 | 344,5 |
| Non bancaire | - 289,5 | - 706,7 | - 183,1 | 402,3 |
| Financement extérieur | 420,2 | 378,5 | 304,3 | - 260,8 |
| Tirages sur emprunts | 605,2 | 1 000,6 | 824,3 | 443,2 |
| Amortissements sur emprunts dette extérieure | - 308,6 | - 786,0 | - 520,0 | - 704,0 |
| Réaménagement de la dette extérieure | 123,6 | 163,9 | 0,0 | 0,0 |
| Divers | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| En pourcentage du PIB | | | | |
| Recettes totales (hors dons) | 13,8 | 14,9 | 17,7 | 18,3 |
| Recettes pétrolières | 1,9 | 2,1 | 3,9 | 3,3 |
| Dépenses courantes | 12,3 | 13,4 | 13,9 | 16,5 |
| Solde base engagements (dons compris) ^{b)} | - 3,2 | - 3,2 | - 0,9 | - 1,7 |
| Dette publique | 45,0 | 51,2 | 48,9 | 45,4 |

a) Solde primaire = recettes budgétaires – dépenses courantes (hors intérêts sur dette extérieure) – dépenses budgétaires en capital – dépenses de restructuration – prêts nets.

b) Solde base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales et prêts nets.

c) Solde base caisse = solde base engagements + arriérés.

Source : BEAC.

Cameroun – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA [XAF])

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|----------------|----------------|------------------|------------------|
| a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3) | - 872,0 | - 789,3 | - 946,0 | - 1 502,1 |
| 1 - Biens et services | - 627,7 | - 668,7 | - 709,6 | - 1 523,8 |
| Balance des biens | - 391,3 | - 80,6 | - 201,1 | - 1 191,5 |
| Exportations de biens FOB | 2 538,0 | 3 335,9 | 4 318,2 | 3 615,3 |
| <i>dont : pétrole</i> | <i>620,2</i> | <i>962,8</i> | <i>1 560,5</i> | <i>1 204,8</i> |
| <i>cacao</i> | <i>336,1</i> | <i>391,8</i> | <i>463,6</i> | <i>520,1</i> |
| <i>bois</i> | <i>242,4</i> | <i>291,7</i> | <i>314,4</i> | <i>285,9</i> |
| <i>aluminium</i> | <i>54,1</i> | <i>40,6</i> | <i>53,2</i> | <i>61,4</i> |
| <i>caoutchouc</i> | <i>25,0</i> | <i>28,9</i> | <i>30,9</i> | <i>31,4</i> |
| Importations de biens CAF | - 3 355,1 | - 3 995,3 | - 5 217,0 | - 5 383,5 |
| Importations de biens FOB | - 2 929,3 | - 3 416,5 | - 4 519,3 | - 4 806,7 |
| <i>dont : produits pétroliers</i> | <i>- 546,3</i> | <i>- 905,6</i> | <i>- 1 269,7</i> | <i>- 1 371,5</i> |
| <i>produits alimentaires</i> | <i>- 856,1</i> | <i>- 873,3</i> | <i>- 851,6</i> | <i>- 923,1</i> |
| <i>biens d'équipement</i> | <i>- 888,5</i> | <i>- 825,7</i> | <i>- 732,7</i> | <i>- 820,6</i> |
| Balance des services | - 236,4 | - 588,2 | - 508,5 | - 332,3 |
| <i>dont fret et assurances</i> | <i>- 138,8</i> | <i>- 355,5</i> | <i>- 468,5</i> | <i>- 234,8</i> |
| 2 - Revenus primaires | - 483,5 | - 405,2 | - 690,4 | - 607,1 |
| <i>dont intérêts sur la dette</i> | <i>- 196,9</i> | <i>- 243,2</i> | <i>- 193,4</i> | <i>- 235,7</i> |
| 3 - Revenus secondaires | 239,2 | 284,6 | 454,0 | 628,8 |
| Administrations publiques | 53,9 | 60,3 | 76,3 | 122,1 |
| <i>dont aides budgétaires</i> | <i>21,3</i> | <i>24,1</i> | <i>55,3</i> | <i>84,2</i> |
| Autres secteurs | 54,3 | 36,6 | 37,7 | 38,8 |
| b - Compte de capital | 30,1 | 67,2 | 134,7 | 111,5 |
| c - Compte financier | 441,8 | 788,6 | 1 286,7 | 801,8 |
| Investissements directs | 340,7 | 503,6 | 560,3 | 655,0 |
| Investissements de portefeuille | 26,2 | - 100,0 | - 306,8 | - 306,6 |
| Autres investissements | 74,9 | 385,0 | 1 033,2 | 453,5 |
| Financement exceptionnel (pour mémoire) | 123,6 | 109,0 | 0,0 | 0,0 |
| d - Erreurs et omissions nettes | - 27,3 | - 183,6 | 28,2 | 260,4 |
| e - Solde global (a + b - c + d) | - 427,4 | - 117,2 | 503,5 | - 328,3 |
| Solde courant (en % du PIB) | - 3,8 | - 3,4 | - 3,8 | - 5,7 |
| Solde global (en % du PIB) | - 1,9 | - 0,5 | 2,0 | - 1,2 |

Source : BEAC.

Cameroun – Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale

(en milliards de francs CFA [XAF])

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Court terme | 1 982 | 2 089 | 2 345 | 2 720 |
| Moyen terme | 1 511 | 1 811 | 2 023 | 2 123 |
| Long terme | 99 | 139 | 122 | 180 |
| Total | 3 593 | 4 039 | 4 490 | 5 024 |

Source : BEAC.

Cameroun – Bilan simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA [XAF])

| Actif | 2021 | 2022 | 2023 | Passif | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|--------------|--------------|---------------|--|--------------|--------------|---------------|
| Valeurs immobilisées | 549 | 669 | 637 | Capitaux permanents | 812 | 1 048 | 1 165 |
| Opérations avec la clientèle | 3 847 | 4 314 | 4 960 | <i>dont fonds propres</i> | <i>502</i> | <i>846</i> | <i>760</i> |
| <i>dont créances nettes en souffrance</i> | <i>65</i> | <i>97</i> | <i>95</i> | Opérations avec la clientèle | 6 255 | 7 272 | 7 757 |
| Opérations de trésorerie et opérations interbancaires | 3 383 | 4 162 | 4 549 | Opérations diverses | 300 | 370 | 420 |
| Autres postes de l'actif (sommes déductibles des capitaux permanents et opérations diverses) | 194 | 228 | 234 | Opérations de trésorerie et opérations interbancaires | 607 | 683 | 1 040 |
| Total | 7 974 | 9 373 | 10 380 | | 7 974 | 9 373 | 10 380 |

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.

Cameroun – Indicateurs d'activité du système bancaire

(en %)

| | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|-------------|-------------|-------------|
| Coefficient net d'exploitation ([frais généraux + dotations aux amortissements] / PNB) | 55,5 | 54,2 | 49,5 |
| Coefficient de rentabilité (résultat net / fonds propres) | 17,4 | 21,4 | 24,6 |
| Taux de marge nette (résultat net / produit net bancaire) | 17,8 | 24,9 | 28,8 |
| Taux brut de créances en souffrance (créances en souffrance brutes / total des créances brutes) | 14,6 | 13,4 | 13,0 |
| Taux net de créances en souffrance (créances en souffrance nettes / total des créances nettes) | 1,7 | 2,2 | 1,9 |
| Taux de provisionnement (provisions pour créances en souffrance / créances en souffrance brutes) | 89,9 | 85,1 | 86,9 |

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.

Cameroun – Compte de résultat simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA [XAF])

| | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|--------------|------------|--------------|
| 1. Produits bancaires | 1 359 | 779 | 1 257 |
| Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires | 10 | 16 | 18 |
| Produits sur opérations avec la clientèle | 300 | 352 | 404 |
| Produits sur opérations de crédit-bail et de location simple | 47 | 63 | 77 |
| Produits sur opérations diverses | 870 | 190 | 575 |
| Produits du portefeuille titres et des prêts à souscription obligatoire | 131 | 157 | 183 |
| 2. Charges bancaires | 868 | 198 | 608 |
| Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires | 16 | 15 | 30 |
| Charges sur opérations avec la clientèle | 81 | 95 | 104 |
| Charges sur opérations de crédit-bail et de location simple | 38 | 49 | 60 |
| Charges sur opérations diverses | 731 | 34 | 407 |
| Charges sur ressources permanentes | 3 | 5 | 7 |
| 3. Produit net bancaire (1 - 2) | 491 | 582 | 649 |
| 4. Produits accessoires nets | 7 | 10 | 6 |
| 5. Produit global d'exploitation (3 + 4) | 498 | 592 | 655 |
| 6. Frais généraux | 251 | 287 | 294 |
| 7. Amortissements et provisions nets sur immobilisations | 22 | 29 | 27 |
| 8. Résultat brut d'exploitation (5 - 6 - 7) | 225 | 276 | 334 |
| 9. Provisions nettes sur risques | 83 | 62 | 86 |
| 10. Rentrées sur créances abandonnées / pertes sur créances irrécouvrables | - 17 | 8 | - 3 |
| 11. Résultat d'exploitation (8 - 9 + 10) | 125 | 222 | 245 |
| 12. Résultat exceptionnel net | 0 | - 28 | - 1 |
| 13. Résultat sur exercices antérieurs | 1 | - 1 | - 2 |
| 14. Impôts sur les bénéfices | 38 | 49 | 54 |
| 15. Résultat net (11 + 12 + 13 - 14) | 88 | 145 | 187 |

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.

Cameroun– Principaux indicateurs prudentiels du système bancaire

(en %)

| | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|--------------|--------------|--------------|
| Ratio de couverture des risques (solvabilité) | 14,1 | 15,0 | 15,2 |
| Rapport de liquidité | 189,3 | 187,7 | 178,1 |

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.